

REPUBLIQUE DU CAMEROUN
 PAIX-TRAVAIL-PATRIE
 REGION DE L'OUEST
 DEPARTEMENT DE LA MIFI
 COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1^{er}
 SECRETARIAT GENERAL
 SIGAM
 BP: 361 BAFOUSSAM
 TEL: 690400772 / 677 978 185
 E-MAIL: mairiebaoussam1erer@gmail.com
 SITE WEB: www.mairiebaoussam1.cm



REPUBLIC OF CAMEROON
 PEACE-WORK-FATHERLAND
 WEST REGION
 MIFI DIVISION
 BAFOUSSAM 1^{er} COUNCIL
 GENERAL SECRETARY
 IMSPC
 PO Box: 361 BAFOUSSAM
 TEL: 233 44 14 73/233 03 61 46
 TEL : 690400772/ 677 978 185
 E-MAIL: mairiebaoussam1erer@gmail.com
 SITE WEB: www.mairiebaoussam1.cm

DECISION MUNICIPALE N° 93 /DM/CA.BFM 1^{ER} /SG/SIGAMP/2023
PORTANT ATTRIBUTION D'UN MARCHE PUBLIC
LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 1^{ER}
Maitre d'ouvrage, CHEVALIER DU MERITE CAMEROUNAIS

Vu la Constitution ;
Vu la Loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant code générale des collectivités territoriales décentralisées ;
Vu le Décret N° 2004/275 du 24 Septembre 2004 portant code des marchés publics ;
Vu le Décret N° 2007/117 du 24 avril 2007 portant création de la commune de Bafoussam 1^{er} ;
Vu le Décret N° 2008/022 du 17 janvier 2008 portant création de la communauté urbaine de Bafoussam et les communes d'arrondissement de Bafoussam 1^{er}, II^{ème} et III^{ème} ;
Vu Le Décret n° 2012/074 la 08 mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des Commissions de Passation des Marchés ;
Vu le Décret N°2020/758 du 18 décembre 2020 portant nomination de Monsieur **KOULBOUT AMAN David** en qualité de Préfet du Département de la Mifi
Vu le Décret n° 2018/366 du 20/06/2018 portant Code des Marchés Publics et ses textes d'application subséquents,
Vu l'Arrêté N°933 du 04/09/2013 portant création d'un contrôle financier auprès de la Communauté Urbaine de Bafoussam ;
Vu l'Arrêté N°000063/A/MINDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issu du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Bafoussam 1^{er} Département de la Mifi, Région de l'Ouest ;
Vu la Circulaire N° 0000006/C/MINFI de la 30/12/2022 portante instruction relatives à l'exécution des Lois de finances, au suivi et contrôle de l'exécution du budget de l'Etat, des entreprises et établissements publics administratifs, des collectivités territoriales décentralisées et des autres organismes subventionnés pour l'exercice 2023,
Vu la lettre Circulaire n°00000192/LC/MINFI du 06 janvier 2023 portant instructions relatives à l'exécution, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget des Collectivités Territoriales Décentralisées pour l'exercice 2023 ;
Vu la Demande de Cotation n°02/DC/CA.BFM1er /CIPM/BFM 2023 du 10/04/2023 pour l'acquisition des fournitures (paquet minimum) des écoles primaires publiques dans la Commune de Bafoussam 1^{er}, Département de la Mifi, Région de l'Ouest,
Vu le procès-verbal d'ouverture des offres par la commission Interne de passation des marchés en date du 10/05/2023 ;
Vu le rapport l'analyse desdites par la CIPM en date du 10/05/2023
Considérant les nécessités de service.

D E C I D E

Article 1 : Le marché objet de la demande de cotation suscitée est pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué à :

NATURE	PROJET	DELAI DE LIVRAISON	MONTANT TTC EN FCFA	ADJUDICATAIRE
Demande de Cotation n°02/DC/CA.BFM1er /CIPM/BFM 2023 du 10/04/2023	Acquisition des fournitures (paquet minimum) à distribuer dans les écoles primaires publiques de la Commune d'Arrondissement de Bafoussam 1 ^{er}	30 jours	16 409 677	Entreprise ENSERBAT SARL BP 3037 Douala Tel : 699 96 81 65/696 86 33 93

Article 2 : 1) L'entreprise susvisée ne pourra exécuter le marché qu'après la signature de la lettre commande y relative. Le délai de livraison court à partir de la notification de l'ordre de service.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./-

AMPLIATIONS :

- Préfet / Mifi
- ARMP /OU✓
- DDMAP/Mifi
- DDMINEPAT/Mifi
- DDMINBASE/Mifi
- IAEB/BFM 1^{er}
- Recette Municipale
- Adjudicataire
- CIPM/BFM 1^{er}
- Affichage



Fait à Bafoussam, le 17 MAI 2023

LE MAIRE (MAÎTRE D'OUVRAGE)

NORMAND SYVILIE